

ÉLECTION PARTIELLE • DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2023

Mairesse ou maire de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

PROCURATION DÉSIGNANT UNE PERSONNE CHARGÉE DE
RELEVER LES LISTES

ARRONDISSEMENT : L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

ENDROIT DE VOTE :

Je, _____
Prénom Nom

Chef-fe du parti _____

Candidat-e indépendant-e _____

Personne désignée par _____
Chef-fe du parti autorisé ou candidat-e indépendant-e

désigne _____
Prénom Nom

pour agir comme personne chargée de relever les listes à cet endroit de vote

Signature

CETTE PROCURATION DOIT ÊTRE PRÉSENTÉE À LA OU AU PRIMO